

Joachim Gauck devrait remplacer Christian Wulff à la tête de l'Allemagne le 18 mars prochain

de Corinne Deloy

Analyse
1 mois avant
le scrutin

« Les événements de ces derniers jours et de ces dernières semaines ont montré que la confiance du peuple allemand et, de ce fait, l'efficacité de mon action avaient été sérieusement entamées. Pour cette raison, il ne m'est plus possible d'exercer la fonction de président, en Allemagne comme à l'étranger » déclarait Christian Wulff du château de Bellevue, siège de la présidence fédérale à Berlin le 17 février dernier.

Succédant à Horst Köhler, à l'époque également démissionnaire, le chef de l'Etat allemand avait été élu le 30 juin 2010. Il est soupçonné d'avoir profité de sa position de ministre président du Land de Basse-Saxe (2003-2010) pour obtenir divers avantages financiers, puis d'avoir tenté d'étouffer ces affaires. Selon toute vraisemblance, il sera remplacé à la tête du pays, par Joachim Gauck, candidat sur lequel les principaux partis politiques représentés au parlement allemand se sont mis d'accord. Seul le Parti de gauche (Die Linke) est opposé à cette candidature et a choisi de soutenir Beate Klarsfeld, qui, avec son époux Serge Klarsfeld, dirige l'association Fils et filles de déportés juifs de France, pour le poste de président fédéral d'Allemagne. Celle-ci s'est dite honorée mais a précisé qu'elle était en désaccord avec le Parti de gauche, notamment par son soutien à Israël.

Selon la Constitution allemande, le poste de président fédéral ne doit pas rester vacant plus de trente jours. L'élection du successeur de Christian Wulff est prévue pour le 18 mars prochain.

Christian Wulff, plus jeune président fédéral et plus court mandat de l'histoire

Le 17 février dernier, Clemens Eimterbaümer, procureur de Hanovre, a demandé la levée de l'immunité du président fédéral Christian Wulff, une première dans l'histoire allemande. Le magistrat souhaitait ouvrir une enquête sur les relations du chef de l'Etat avec le producteur de film David Grönewold qui, en 2007, aurait offert au président et à sa femme Bettina plusieurs séjours dans un hôtel de l'île de Sylt en mer du Nord tandis qu'un prêt d'un million d'euros garanti par le Land de Basse-Saxe aurait été accordé à la même époque à la firme dont il est actionnaire. Christian Wulff aurait également bénéficié d'un crédit de 500 000 euros que lui aurait accordé l'homme d'affaires Egon Geerkens pour l'achat de sa maison et des largesses d'un autre homme d'affaires, Carsten Marschmeyer. Enfin, il aurait tenté d'intimider les journalistes du quotidien *Bild Zeitung* qui enquêtaient sur sa personne

(Christian Wulff a laissé un message furieux et menaçant sur la boîte vocale du rédacteur en chef du *Bild Zeitung*, Kai Diekmann), journal qui a lancé l'affaire par un article publié en décembre 2011 sur le prêt immobilier de 500 000 euros accordé par Egon Geerkens au président fédéral.

La levée de l'immunité présidentielle aurait obligé le Bundestag, chambre basse du parlement, à débattre au grand jour des malversations dont était soupçonné le chef de l'Etat. Celui-ci a préféré renoncer à sa fonction.

« C'est une défaite pour Angela Merkel » a affirmé Lothar Probst, politologue de l'université de Brême. « Une défaite d'autant plus cuisante que la chancelière l'a soutenue très longtemps » a ajouté Steven Bastos, chercheur en science politique de la Fondation Genshagen. « Les Allemands attendent de leur président qu'il soit honnête et droit. Pour l'opinion publique, Christian Wulff n'est ni l'un ni l'autre. Il a bénéficié d'un traitement de

faveur et ne l'admet toujours pas. Christian Wulff est un fardeau pour l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et risquait d'amoinrir les chances du parti aux deux élections régionales prévues cette année (dans la Sarre le 25 mars prochain et dans le Schleswig-Holstein le 6 mai) » a enfin indiqué Gero Neugebauer, politologue à l'université libre de Berlin.

La chancelière Angela Merkel (CDU) a déclaré qu'à titre personnel, elle regrettait la démission du président fédéral.

Le retour de Joachim Gauck

Les noms de plusieurs candidats ont circulé après l'annonce de la démission de Christian Wulff. Le président du Bundestag Norbert Lammert s'est désisté tout comme le président de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe, Andreas Vosskuhle. Le Parti libéral-démocrate (FDP), partenaire de l'Union chrétienne-démocrate au gouvernement, a récusé le nom de l'archevêque protestant Wolfgang Huber. Le nom du ministre des Finances, Wolfgang Schäuble (CDU), et celui de la ministre du Travail et des Affaires sociales, Ursula von der Leyen (CDU), ont été un temps évoqués. De son côté, l'opposition social-démocrate (SPD) a annoncé qu'elle présenterait son propre candidat si Angela Merkel proposait une personnalité trop marquée politiquement pour le poste de président fédéral. La chancelière, dont la coalition gouvernementale ne dispose plus de la majorité au sein de l'Assemblée fédérale qui élit le président, se devait donc de trouver un candidat de consensus.

Le Parti libéral-démocrate a, dès l'annonce de la démission de Christian Wulff, exprimé son soutien à la candidature de Joachim Gauck, une position inadmissible pour Angela Merkel qui a accusé son partenaire d'avoir « *trahi la solidarité gouvernementale* ». La chancelière a menacé les libéraux-démocrates, en perte de vitesse dans les enquêtes d'opinion, d'organiser des élections législatives anticipées avant de céder et d'accepter la nomination de Joachim Gauck.

« *Pour nous, il s'agissait d'assurer l'honneur et l'autorité dans les plus hautes fonctions de l'Etat* » a déclaré le leader libéral-démocrate Philipp Rösler à propos de son choix en faveur de Joachim Gauck. « *C'en aurait*

été fini de la coalition si Angela Merkel n'avait pas fait marche arrière. Le stratagème était risqué pour le Parti libéral-démocrate qui craignait que la chancelière ne passe un accord avec le Parti social-démocrate (SPD) et les Verts sans le consulter. Les libéraux-démocrates ne peuvent se permettre d'affronter en ce moment de nouvelles élections mais ils savaient qu'il en est de même pour le parti d'Angela Merkel » analyse Gero Neugebauer.

Joachim Gauck avait été l'adversaire, soutenu par le Parti social-démocrate et les Verts, de Christian Wulff lors de la dernière élection présidentielle du 30 juin 2010 que ce dernier avait remportée de justesse au 3e tour de scrutin par 625 voix pour 494 à Joachim Gauck. Agé de 66 ans, le candidat à la présidence a, comme Angela Merkel, grandi en ex-République démocratique allemande (RDA). Pasteur, il se définit comme « *conservateur social-démocrate à tendance libérale* ». Symbole du travail de mémoire sur la dictature communiste, il a tout d'abord été le porte-parole du collectif d'opposants rassemblés en Nouveau Forum pour la démocratie de Rostock en 1989 avant de présider, après la chute du mur de Berlin en 1989, la commission chargée de la dissolution du ministère de la Sécurité d'Etat (Stasi), service de police politique de l'ex-République démocratique allemande puis de prendre la tête du centre chargé de conserver et d'exploiter les archives de la Stasi. Joachim Gauck dirige également l'association Contre l'oubli-Pour la démocratie.

« *Cet homme peut donner un élan important en cette époque de défis et d'abord redonner confiance à la démocratie* » a déclaré Angela Merkel. « *N'oublions pas que nous pouvons remercier un homme d'église comme Joachim Gauck pour la réussite de la révolution pacifique en ex-Allemagne de l'Est* » a ajouté la chancelière, elle-même fille de pasteur.

La fonction présidentielle

Le chef de l'Etat est élu par l'Assemblée fédérale allemande (*Bundesversammlung*) qui comprend actuellement 1 240 membres : les 620 membres du Bundestag, chambre basse du parlement, et un nombre égal d'élus des seize *Länder* du pays, députés des parlements régionaux ou personnalités de la société civile. L'élection

se fait à bulletins secrets à la majorité absolue lors des 1er et 2e tours. Si aucun candidat n'atteint cette majorité (soit 621 voix), un 3e tour est organisé au cours duquel celui ou celle qui réunit le plus grand nombre de suffrages sur son nom est élu(e).

La fonction présidentielle est, en Allemagne, essentiellement honorifique : le chef de l'Etat constitue toutefois une autorité morale, son rôle dépassant les prérogatives que lui assigne la Loi fondamentale. Elu pour 5 ans, le président allemand représente son pays sur la scène internationale. Il est le gardien du droit et de la Constitution, nomme et révoque les juges et fonctionnaires fédéraux, les officiers et les sous-officiers. Il peut également dissoudre le Bundestag dans deux cas précis : lorsque celui-ci ne réussit pas à élire un chancelier (c'est-à-dire si aucun candidat ne parvient à réunir la majorité des voix des députés au bout de trois jours, article 63 de la Loi fondamentale) ou lorsqu'une motion de confiance proposée par le chancelier en exercice n'obtient pas l'approbation de la majorité des membres de la chambre basse du parlement

(article 68). Des élections législatives doivent alors être convoquées dans les 60 jours suivant la dissolution (article 39). Le Bundestag a été dissous par trois fois dans l'histoire : le 23 septembre 1972, le 6 janvier 1983 et le 21 juillet 2005.

Tout candidat à la fonction présidentielle doit être âgé d'au moins 40 ans et ne peut être réélu qu'une seule fois. Selon la Loi fondamentale, le chef de l'Etat ne peut appartenir ni au gouvernement ni à un organe législatif de la Fédération (*Bund*) ou de l'un des seize *Länder*. Il ne peut exercer aucune autre fonction publique (ou privée) rémunérée et n'est pas autorisé à faire partie de la direction ou du conseil d'administration d'une entreprise poursuivant des buts lucratifs.

Si, comme cela est vraisemblable, Joachim Gauck est élu président le 18 mars prochain, l'Allemagne sera alors dirigée par deux personnalités issues de l'ex-République démocratique allemande. Jusqu'à cette date, Norbert Lammert, président du Bundestag, assure l'intérim à la tête de l'Etat.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.